

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1451 Décisions concernant les Services Etat

n° 1451

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1965

Date de publication
7 septembre 1965

Date du numéro
1 octobre 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-chef Ima Véïache (Emile), débarqué à Djibouti le 30) août 1965, est affecté Aa Milice de la Côte Française des Somalis à compter du 31 aoûtM965 en remplacement de l'adjudant Paoli (André), rapatriable. Ce sous-officier assurera IS fonctionside chef de poste administratifet chef de postelde Milice d'As-Eyla. Il prendra ses fonctions à compter du 6 septembre 1965. L'entrétien complet de ce sous-officier sera à la charge du Ministère d'Etat chargé des départementslet territoires d'outre-mer